

20 septembre 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DECLARATION EN CONSEIL DES MINISTRES DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING, SUR LE PROCHE-ORIENT APRES LA REUNION DE CAMP DAVID, PARIS, LE 20 SEPTEMBRE 1978

LA FRANCE REND HOMMAGE AUX EFFORTS ACHARNES DU PRESIDENT JIMMY CARTER EN DIRECTION DE LA PAIX, ET A LA COMPREHENSION QU'IL A RENCONTREE DE LA PART DU PRESIDENT SADATE ET DU PREMIER MINISTRE BEGIN. CONCERNANT LA CRISE DU PROCHE-ORIENT, JE RAPPELLE L'ATTITUDE DE LA FRANCE : LE GOUVERNEMENT FRANCAIS CONSIDERE QUE LE RETABLISSEMENT D'UN VERITABLE CLIMAT DE PAIX DANS CETTE REGION NE POURRA ETRE ASSURE, CONFORMEMENT AUX DEUX RESOLUTIONS 242 ET 338 DU CONSEIL DE SECURITE `ONU`, QUE PAR UN ACCORD D'ENSEMBLE, ASSOCIANT TOUTES LES PARTIES CONCERNEES, Y COMPRIS LES REPRESENTANTS DU PEUPLE PALESTINIEN, ET RECONNU COMME JUSTE PAR L'ENSEMBLE DES ETATS INTERESSES, ET PAR LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE TOUT ENTIERE. LA REUNION DU CAMP DAVID A PERMIS DE DEGAGER DE LARGES ZONES D'ACCORD ENTRE ISRAEL ET L'EGYPTE SUR LA QUESTION DU SINAI, ET DE TRACER DES ORIENTATIONS EN VUE DE LA SOLUTION DU PROBLEME DE LA CISJORDANIE ET DE GAZA ET DONC DU PROBLEME PALESTINIEN. CES RESULTATS OUVERT DES POSSIBILITES ET COMPORTENT DES INCERTITUDES. LA FRANCE CONSIDERE QUE L'ETAPE QUI VIENT D'ETRE FRANCHIE A TROIS NE SE REVELERA DECISIVE POUR LE SORT DE LA PAIX AU PROCHE-ORIENT, QUE SI ELLE OUVRE LA VOIE A UN REGLEMENT D'ENSEMBLE, NECESSAIRE POUR APPORTER AUX PEUPLES DE LA REGION LA PAIX GLOBALE, JUSTE ET DURABLE QU'ILS ATTENDENT. LA ROUTE QUI SERA DESORMAIS SUIVIE PERMETTRA DE JUGER LA VALEUR DE L'ETAPE

-\